



BREVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BEYROUTH

N° 1 – du 16 décembre 2022 au 5 janvier 2023



ZOOM SUR :

LES FORCES ET FAIBLESSES DE L'ÉCONOMIE ISRAËLIENNE



LE CHIFFRE À RETENIR

6 A 8%

PART DE LA DÉFENSE DANS LE PIB ISRAËLIEN

Force principale du pays, la réussite technologique d'Israël doit beaucoup à l'armée. Le pays compterait le plus grand nombre de jeunes pousses par habitant au monde. Élément essentiel, le dynamisme de la technologie israélienne ne dépend pas d'une matière grise importée. C'est pendant le service militaire obligatoire que se forment les élites de la high tech israélienne. Les jeunes conscrits sont affectés en fonction de leurs résultats à des tests dans des unités spécialisées. A la fin de leur service, la plupart entament des études supérieures. 40% des étudiants et 13% des étudiantes de premier cycle étudient dans une filière de haute technologie. **La Défense (de 6 à 8% du PIB) constitue ainsi un creuset de l'excellence technique de la Tech et lui assure aussi des débouchés conséquents.** Elle draine tout l'écosystème d'innovation du pays et c'est sans doute le premier employeur et exportateur du pays dans le secteur secondaire (industrie).

Malgré de bons résultats macroéconomiques, des inégalités structurelles persistent. Israël affiche une croissance soutenue (+6,3% prévu en 2022), en grande partie due à la tech. Ce secteur emploierait 10,4% de la main d'œuvre (pour 15,3% du PIB et 54% des exportations). Toutefois ces succès accentuent d'importantes inégalités ethniques, sociales, géographiques et même de genre (la féminisation ne dépasse pas 13%). La proportion des employés arabes dans la tech varie de 1,8 à 3,6%, pour 20% de la population. La tech étant concentrée à Tel Aviv, des barrières géographiques et culturelles entravent de fait l'insertion des Arabes. Conséquence d'un choix de vie, les ultra-orthodoxes (13% de la population et 3% employés dans ce secteur) sont très peu intégrés dans l'écosystème, tirant vers le bas le taux d'emploi du pays qui stagne à 65%. Le coût de la vie à Tel-Aviv accentue encore les disparités. Selon l'OCDE, la tech verse des salaires 2,5 fois supérieurs à ceux de la moyenne nationale. Autre facteur d'inégalité, les citoyens israéliens profitent peu des fruits de l'innovation comme la vaste majorité des entreprises « non-technologiques ». La tech israélienne vend au monde entier mais peu dans son pays qui n'est pas pour elle un marché d'épanouissement économique. L'homogénéité sociale qui caractérise la tech israélienne accroît les disparités socio-économiques et le taux de pauvreté du pays frôle les 20% et ne baisse pas.

Les carences en matière d'investissements publics sont considérables. Malgré le dynamisme des entreprises de la technologie climatique, **Israël progresse lentement dans la lutte pour la protection de l'environnement.** La pollution plastique ne se résorbe pas. Le système de recyclage des déchets est archaïque, le premier incinérateur vient juste d'être mis en service. L'efficacité légendaire de l'irrigation et de l'utilisation de l'eau cache une production d'énergie peu décarbonée (le charbon assure 25% de la production électrique). La transition écologique israélienne patine, l'objectif de 30% d'énergie d'origine renouvelable à l'horizon 2030 semble inatteignable, peut-être parce que le gaz naturel assure une autonomie énergétique durable. **Israël accuse par ailleurs un retard en matière d'infrastructures de réseaux.** La nécessité d'investir 2% du PIB israélien dans les transports, chaque année, jusqu'en 2040 est reconnue par les économistes. Entre 2012 et 2022, l'effort d'investissement était de 1 point de PIB et, ce qui est planifié, ne représente que 1,4 point de PIB pour les 10 prochaines années. Ce progrès n'empêche pas Israël d'être déjà le pays le plus embouteillé de l'OCDE. Il faudrait ainsi faire passer la part du transport public de 10-20% actuellement à 40%. Toutefois, les nécessités d'une coordination et l'ampleur des investissements (plus de 250 Mds EUR sur 18 ans) font planer un doute sur la capacité à gérer de si grands projets.

Service Économique de Tel Aviv



ÉGYPTE

1. MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PROGRAMME FMI ET VERSEMENT DE LA PREMIERE TRANCHE.

Le [Conseil d'administration du Fonds monétaire international](#) (FMI) a entériné la mise en place d'une facilité élargie de crédit en Egypte pour un montant de 3 Mds USD et d'une durée de 46 mois lors de sa réunion du 16 décembre 2022. Un versement immédiat de 347 M USD a également été autorisé. La conclusion de l'accord intervenue le 27 octobre 2022, après plus de huit mois de négociations, avait été précédée par deux missions des équipes du FMI au Caire en juillet et en octobre 2022. Les objectifs du programme visent à préserver la stabilité macroéconomique, à assurer une croissance inclusive et la création d'emplois, notamment à travers le maintien de la flexibilité du taux de change et la mise en place de réformes structurelles importantes visant à accroître le rôle du secteur privé dans l'économie.

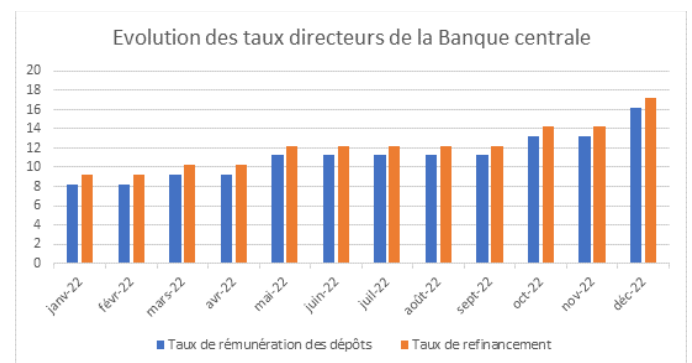
2. FIN DU RECOURS OBLIGATOIRE AUX LETTRES DE CREDIT POUR LE PAIEMENT DES IMPORTATIONS.

La [Banque centrale d'Egypte](#) (BCE) a mis fin à l'obligation d'avoir recours aux lettres de crédit pour le paiement des importations le 29 décembre 2022. Cette mesure temporaire était en vigueur depuis le 22 février 2022 (plus de dix mois). Les opérateurs pourront désormais avoir recours au système de remise documentaire pour le financement des importations, ce qui correspond à un retour au système qui prévalait antérieurement (la remise documentaire permet des transactions directes entre importateurs et exportateurs, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire). La décision prise par la BCE en février dernier est accusée d'avoir provoqué le blocage de nombreuses marchandises dans les ports égyptiens. Depuis le début du mois de décembre, 6,8 Mds USD auraient été libérés des ports et la valeur des marchandises retenues s'élèverait désormais à environ 7,5 Mds USD selon les déclarations du porte-parole du Premier ministre.

3. HAUSSE DE 300 POINTS DE BASE DES TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE ET DEPRECIATION DE LA LIVRE.

Dans un contexte économique marqué la hausse de l'inflation (+18,7% en glissement annuel en novembre), la [Banque centrale d'Egypte](#) a décidé le 22 décembre 2022 d'augmenter ses taux directeurs de 300 points de base. Il s'agit de la troisième hausse des taux directeurs après celle du mois de mars, mai et octobre 2022 et de la hausse la plus importante depuis 2016. Au total, les taux ont augmenté de 800 points de base en 2022. Le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal sont désormais fixés à respectivement 16,25 %, 17,25 % et 16,75 %.

La livre égyptienne (EGP) s'est dépréciée d'environ 7 % par rapport au dollar sur la seule journée du 4 janvier 2023, s'échangeant à 26,5 contre 24,78 EGP respectivement la veille. Au total, l'EGP s'est dépréciée de 68,9 % par rapport à l'USD en un an. En parallèle, les deux principales banques publiques du pays (National Bank of Egypt et Banque Misr) ont mis en place des offres de plans d'épargne en EGP rémunérés au taux de 25 % à l'horizon un an.



4. VERSEMENT D'UNE NOUVELLE TRANCHE DU FINANCEMENT JAPONAIS POUR LA CONSTRUCTION DE LA LIGNE 4 DU METRO DU CAIRE.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a signé le 27 décembre 2022 un accord avec l'Egypte en faveur du versement de 301 M USD pour financer la construction de la première phase de la ligne 4 du métro du Caire. Ce financement correspond à la deuxième tranche d'un prêt concessionnel de 1,2 Md USD scindé en quatre versements. La première tranche, d'un montant de 291,5 M USD, avait été décaissée il y a dix ans, la JICA conditionnant le versement de la deuxième à la dépense intégrale de la première. La première phase de la ligne 4, d'une longueur de 19 km et comptant 16 stations, reliera Le Caire, Gizeh et la ville nouvelle du 6 Octobre, en desservant le nouveau Grand Musée égyptien et les pyramides de Gizeh. Cette ligne est également source d'opportunités pour les entreprises françaises : Thales et Colas Rail, en consortium avec l'égyptien Orascom Construction, ont ainsi remporté en juin 2022 un contrat de 659 M USD sur cette première phase.

IRAK

1. DEGRADATION DU TAUX DE CHANGE DE MARCHÉ DINAR IRAKIEN / DOLLAR AMERICAIN.

Depuis la mi-décembre 2022, le taux de change de marché entre le dinar irakien (IQD) et le dollar américain (USD) s'est fortement dégradé. Cela est dû notamment au renforcement par la Banque centrale de mesures de contrôle visant à lutter contre la criminalité organisée et au contournement des sanctions américaines à l'encontre de l'Iran. Le taux de change de marché a ainsi atteint 1580



IQD pour 1 dollar à la fin du mois de décembre, contre 1510 plus tôt dans le mois – le taux officiel pratiqué par la Banque centrale est de 1450 IQD pour 1 dollar. La dépréciation de l'IQD par rapport à l'USD pourrait détériorer le pouvoir d'achat des Irakiens et alimenter l'inflation. La Banque centrale a donc pris des mesures visant à augmenter la fourniture de liquidités en dollars (augmentation de la quantité de dollars fournie quotidiennement, recours à des lettres de crédit permettant à un importateur de se fournir directement auprès de la Banque centrale en dollars).

2. EXPORTATIONS ANNUELLES DE PÉTROLE.

En cumulé, sur 2022, la valeur des exportations de pétrole a atteint 115,44 Mds USD, contre 75,6 Mds USD sur 2021 (+52,7 % en glissement annuel), grâce à un prix moyen du baril exporté de 95,5 USD contre 68,4 USD un an plus tôt. Leur volume moyen est passé de 3 Mb/j en 2021 à 3,3 Mb/j sur l'année 2022 (+10%). La nette hausse des recettes pétrolières permettra au pays d'afficher une forte amélioration de ses excédents budgétaires et externes en 2022 – les réserves de devises étrangères auraient ainsi atteint 99 Md\$ à la fin de l'année 2022.

IRAN

1. INFLATION A 45% EN MOYENNE ANNUELLE EN 2022.

D'après le Centre national des statistiques, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation s'est établie à 45% en moyenne annuelle en 2022. Au sein d'un panier de biens composé à 71,5% de produits de base, la plus forte hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) a concerné « l'alimentation et les boissons » (+63,6%), affectés par la hausse des cours mondiaux des céréales et intrants bovins importés ainsi que par le relèvement des prix plafonds des huiles de cuisson (+431%), du poulet frais (+137%), des fromages (+111%) et du lait (+108%) actés par la Cellule de régulation du marché en mai 2022. Premier contributeur à l'IPC par le poids pondéré, le poste « logement » (+32,8%) continue à pâtir de son utilisation comme véhicule de couverture contre l'inflation au sein d'un marché peu liquide, malgré le subventionnement du crédit et les aides à la pierre et à la personne dont bénéficient les ménages.

ISRAËL

1. ISRAËL, CHAMPION DES RENOUVELABLES AU PROCHE-ORIENT ?

La capacité installée d'Israël est de 4,6 GW en matière d'électricité produite à partir de sources renouvelables, essentiellement par des petits projets solaires (4,55 GW) même si EDF ER a lancé des projets de taille plus

importante. Ce leadership régional sur les capacités installées est moins net s'agissant de la production effective, car les « renouvelables » représentent encore moins de 10% des kWh produits (pour 17% de la capacité installée). L'intermittence de la production photovoltaïque est un handicap, ainsi que la multiplicité des petits projets peu efficaces puisque 0,7 GW de capacité installée serait indisponible. Pour remédier à cette situation, Enlight (en collaboration avec le Chinois Sungrow), Energix et EDF, ont signé des contrats pour faire passer la capacité de stockage du pays à 600 MW.

2. PROCHAINE TENUE DU SALON AGRITECH EN MAI.

Le salon [Agritech](#) se tient à Tel Aviv tous les trois ans ; la prochaine édition aura lieu du 2 au 4 mai 2023. Une délégation de sociétés françaises est attendue. Le salon mettra l'accent sur l'agriculture durable à l'ère de la transition climatique avec des solutions IOT ou d'agriculture de précision ou de robotique, des réponses aux pénuries d'eau ou de protéines animales. Sur les 445 entreprises israéliennes répertoriées dans le domaine des technologies agricoles, plus de la moitié d'entre elles exportent. L'agriculture *stricto sensu* ne représentant guère plus que 1% du PIB, c'est désormais la recherche et la filière AgroTech qui assurent une base solide au secteur primaire et au rayonnement économique d'Israël.

3. 7EME HAUSSE D'AFFILÉE DU TAUX D'INTERET DE LA BANQUE CENTRALE.

La Banque centrale d'Israël a annoncé le 1er janvier qu'elle relevait de 0,5% son taux d'intérêt qui s'établit dorénavant à 3,75%. Il s'agit de la 7^{ème} hausse d'affilée depuis avril 2022. C'est aussi le taux le plus élevé jamais atteint depuis 2008. L'objectif premier est de réduire l'inflation qui a atteint 5,3% en glissement annuel fin décembre. La banque prévoit une baisse de l'inflation à 4% à fin 2023. Le renchérissement du crédit que cela induit est largement critiqué par les partis religieux qui font désormais partie du gouvernement et semblent même vouloir remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale.

4. FORTE HAUSSE DES EXPORTATIONS EN 2022.

Selon l'estimation du ministère de l'Economie et de l'Industrie, les exportations israéliennes de biens et de services s'élèveraient en 2022 à un montant oscillant entre 160 et 165 Mds d'USD. Cela représenterait une hausse impressionnante de 15% par rapport à 2021, elle-même année record (144 Mds d'USD). D'après le ministère, la répartition entre biens et services serait de 49% et de 51% respectivement confirmant la tendance constatée en 2021. Les services ont dépassé les biens et continuent de progresser plus fortement, notamment les services de logiciels et de R&D. Pour les biens, la croissance est également au rendez-vous mais elle est plus modérée et concerne surtout les produits de l'industrie chimique, les diamants et les équipements électriques et mécaniques.



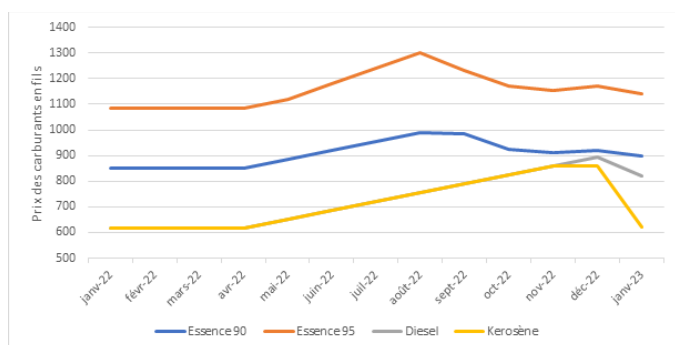
JORDANIE

1. APPROBATION DU PLAN D'ACTION ASSOCIÉ À LA VISION POUR LA MODERNISATION ÉCONOMIQUE.

Le Conseil des ministres a approuvé le plan pour la mise en œuvre de la Vision de modernisation économique (2023 – 2025) conçue à la demande du Roi. Le plan contient 183 initiatives, pour un coût total de 2,3 Mds JOD (3,24 Mds USD) jusqu'à fin 2025 (670 M JOD seront alloués pour 2023). Il vise à réformer 46 éléments législatifs et plans d'actions afin d'améliorer le rang du pays dans les classements internationaux et renforcer l'autonomie financière des femmes. Sur le plan macroéconomique, l'objectif est d'atteindre un taux de croissance de +3 % par an, d'augmenter les volumes d'exportations à hauteur de 9,7 Mds JOD (13,7 Mds USD) et des IDE à 1,09 Md JOD (1,5 Md USD). Concernant les investissements, 14 initiatives et 20 priorités ont été identifiées, pour un coût total de mise en œuvre de 171 M JOD (56 M JOD alloués pour 2023).

2. BAISSÉ DES PRIX DU CARBURANT.

La commission de fixation des prix du ministère de l'Énergie a annoncé une baisse des prix de l'ensemble des carburants pour janvier, indiquant suivre l'évolution des cours mondiaux durant le mois de décembre. Le prix de l'essence 90 atteindra 0,9 JOD (1,27 USD) et celui de l'essence 95 s'élèvera à 1,14 JOD (1,6 USD). Le prix du diesel sera ramené à hauteur de 0,82 JOD (1,16 USD). En parallèle, une directive du Roi gelant une taxe fixe de 16,5 piastres/litre sur le kérosène est effective depuis le 4 janvier, et ce pour tout l'hiver. Cette décision vise à réduire la charge sur les ménages les plus vulnérables, le kérosène étant utilisé par les ménages les plus pauvres comme moyen de chauffage. Le nouveau prix du kérosène s'établit ainsi à 0,62 JOD (0,87 USD), soit une baisse de 28 % par rapport au prix de décembre. Cette mesure devrait représenter un coût d'environ 23 M JOD (32 M USD) pour le gouvernement. Pour rappel, la Jordanie a été frappée par des manifestations d'ampleurs ces dernières semaines suscitées par la hausse importante des prix des carburants.



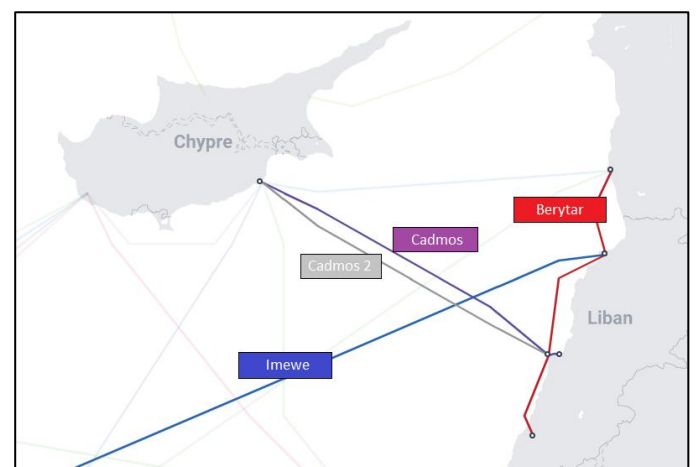
3. CROISSANCE AU T3 2022.

D'après le Département des statistiques (DoS), le PIB en volume aurait augmenté de 2,6 % au troisième trimestre de 2022, par rapport à la même période de 2021. Le secteur des industries extractives enregistrerait la plus forte croissance, à hauteur de 5,3 %, suivi par le secteur de l'agriculture et celui de la construction, qui auraient connu respectivement une hausse de 4,1 % et de 3,6 %. Enfin le secteur des industries manufacturières enregistrerait une augmentation de 3,5 %.

LIBAN

1. TELECOMS : ACCORD AVEC CHYPRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CÂBLE SOUS-MARIN.

Le Ministère libanais des Télécommunications a signé un accord avec l'autorité chypriote des télécommunications pour la construction et la maintenance d'un nouveau câble sous-marin de télécommunications, dont le coût devrait être porté par la partie chypriote. Les appels d'offres devraient être lancés début 2023. La nouvelle interconnexion (« Cadmos 2 ») devrait être opérationnelle d'ici fin 2024, afin de remplacer l'infrastructure actuelle (« Cadmos »), construite en 1995 et qui devra être démantelée. Cette annonce intervient dans un contexte d'inquiétudes vis-à-vis de la fiabilité de la connexion internet au Liban, alors que le secteur numérique, largement orienté à l'export, pourrait constituer un relais de croissance de l'économie libanaise post-crise. Outre Chypre depuis Beyrouth, le Liban est connecté depuis Tripoli via des câbles sous-marins au réseau « Imewe » (France-Italie-Egypte-Emirats arabes unis-Arabie saoudite-Pakistan-Inde) et théoriquement à la Syrie (« Berytar »).



2. GAZ : NOUVEAU REPORT DU CALENDRIER D'OCTROI DES LICENCES D'EXPLORATION-PRODUCTION.

Le Ministère libanais de l'Énergie et de l'Eau a étendu jusqu'au 30 juin 2023 l'échéance pour la remise des offres pour les huit licences d'exploration-production pétrolière



et gazière offshore restant à attribuer (les blocs 4 et 9 étant déjà attribués depuis 2018 au consortium TotalEnergies-ENI). Il s'agit de la 5^{ème} extension depuis 2020, pouvant suggérer un appétit limité de la part des majors, dans un contexte de nette dégradation du risque-pays libanais et d'incertitudes sur le potentiel commercial des gisements gaziers du pays.

3. ELECTRICITE : LANCEMENT DU PROCESSUS DE CREATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE.

Le Ministère libanais de l'Energie et de l'Eau a initié début décembre le processus de recrutement des membres du conseil d'administration de l'autorité de régulation de l'électricité. La nouvelle autorité devrait être chargée de fixer les tarifs, d'octroyer des licences de production et d'assurer la transparence du secteur. Son établissement, prévu par la loi sur l'électricité de 2002, constitue l'un des préalables au prêt budgétaire de la Banque mondiale (300 M€) permettant de financer le lancement du projet régional d'interconnexion énergétique d'acheminement de gaz égyptien à la centrale libanaise de Deir Ammar.

PALESTINE

1. LA DEMOGRAPHIE RETROUVE SON DYNAMISME.

Le nombre de Palestiniens est estimé fin 2022 à environ 12,6 millions, dont 5,4 millions vivent dans les Territoires palestiniens (+2,4 % sur un an) et 6,4 millions dans les pays arabes. Les -14 ans constituent 38 % de la population des Territoires (36 % en Cisjordanie et 41 % dans la bande de Gaza). Les +65 ans ne représentent que 3 % de la population. Le taux de chômage reste particulièrement élevé chez les jeunes, y compris pour les détenteurs d'un diplôme intermédiaire ou supérieur. Ainsi, selon le bureau des statistiques palestinien, 48 % des jeunes diplômés de 20-29 ans sont au chômage, avec de fortes disparités entre la Cisjordanie (28 %) et la bande de Gaza (73 %).

2. PERFORMANCE LIMITEE DE L'ECONOMIE EN 2022.

L'économie palestinienne a atteint une croissance de +3,6% en 2022. Bien qu'en repli comparé au rattrapage de 2021 (+7 %), elle demeure supérieure à l'accroissement démographique (+2,4 %). Sur l'année, le niveau de la

consommation a augmenté de +7 % et l'investissement de +15,3 %. Au plan sectoriel, l'industrie enregistre le taux de croissance le plus élevé (+6,3 %), suivi des services (+2,9 %) et de la construction (+2,3 %), tandis que l'agriculture a connu un repli de -2,6 %. Le taux d'inflation a atteint +3,8 %, soit la progression la plus sensible en près de dix ans dans le contexte de la diffusion des pressions inflationnistes mondiales au marché intérieur (la Palestine importe la majorité de sa consommation de biens et services). Au plan du commerce extérieur, si les exportations ont progressé de +7,3%, les importations ont augmenté de 16,9 %, entraînant une augmentation du déficit commercial de +21,7 %, à environ 550 M\$.

3. PREVISIONS ECONOMIQUES DES AUTORITES POUR 2023.

Dans leur scénario de base, les autorités palestiniennes anticipent une hausse du PIB de +2,1 % en 2023 et une baisse du PIB par habitant de -0,2 %. Le taux de chômage devrait atteindre 25,5 % en 2023 et une hausse de +1,2 % du déficit net courant est anticipée. Un scénario pessimiste a également été élaboré : le PIB se replierait de -2 % en 2023 et le PIB par habitant de -4,3 %. Dans ce scénario, qui prévoit une diminution des permis de travail accordés aux palestiniens par Israël, le taux de chômage augmenterait jusqu'à atteindre 27,8 % et le déficit net courant progresserait de +35,3 %.

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE DE BEYROUTH

REDACTEURS : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ECONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

POUR S'ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr

CREDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH